

Légende

Servitudes d'Utilité Publique

Servitudes d'Utilité Publique

- ACI : Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits
- Projet d'Intérêt Général : passage de la future LGV Montpellier-Perpignan
- AS1 : Servitude de protection d'eaux potables et minérales
- AS1 : Servitude de protection d'eaux potables et minérales
- AS1 : Servitude de protection d'eaux potables et minérales
- AS1 : Servitude de protection d'eaux potables et minérales
- AS1 : Servitude de protection d'eaux potables et minérales

Plan de Prévention des Risques inondation

- PPRI Zone rouge
- PPRI Zone bleue
- PPRI Zone de précaution
- PPRI Zone indéterminée

Plan Local d'Urbanisme

Prescriptions surfaciques

- Espace Bois Classé (EBC)
- Espace protégé (L151-23 du CU)
- Emplacement réservé

Prescriptions linéaires

- L151-23 à préserver
- L151-23 à créer

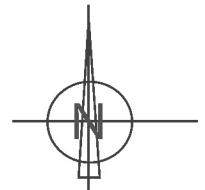
Annexes

Informations surfaciques

- Classement sonore des infrastructures terrestres. Limite du périmètre d'isolement acoustique.
- Autoroute A9 : catégorie 1 + 300 mètres de part et d'autre de l'axe
- Classement sonore des infrastructures terrestres. Limite du périmètre d'isolement acoustique.
- RDS1 : catégorie 3 + 100 mètres de part et d'autre de l'axe

Informations ponctuelles

- Site archéologique



COMMUNE DE PINET
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

2ÈME MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3 : Règlement

3C - Plan de zonage de la commune • éch. 1/5000 • A0

Pièce modifiée par la 2ème modification du PLU

- Révision générale approuvée par DCM le 23 avril 2013
- Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM le 28 mai 2014
- Révision allégée n°1 approuvée par DCM le 10 février 2015
- Modification n°1 approuvée par DCM le 05 juillet 2016
- Modification n°2 approuvée par DCM le 01 mars 2019

URBAN PROJECTS
urbanisme@urbanprojects.fr

URBAN PROJECTS
58, avenue Georges Clemenceau
34 000 Montpellier
contact@urbanprojects.fr



COMMUNE DE
MARSEILLAN